

CTSD de repli

SÉANCE DU 10 Février 2022

Préparation de la rentrée 2022

1^{er} degré

Préparation de rentrée 2022

1) La dotation académique

A la suite de la répartition entre les différentes académies par le Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse et des sports, des moyens votés par le Parlement, l'académie de Limoges conserve sa dotation en moyens d'enseignement, alors même qu'elle connaît une baisse d'effectifs d'élèves à la rentrée 2021 (-841 élèves) qui perdurera à la rentrée 2022 (- 983 élèves attendus)

2) Une dotation stable pour la Haute-Vienne

Le contexte démographique est conforme à celui du reste de l'académie, avec 521 élèves constatés en moins à la rentrée 2021 et - 568 attendus à la rentrée 2022.

La Haute-Vienne affiche un taux d'encadrement (P/E) de 5.70 à la rentrée 2021, en hausse par rapport à la rentrée 2020, proche du P/E moyen national (5.84).

Les moyens d'enseignement resteront stables à la prochaine rentrée.

évolution de la dotation		
rentrée	évolution de la dotation	cumul
2013	13	
2014	10	23
2015	10	33
2016	15	48
2017	15	63
2018*	14	77
2019	9	86
2020	12	98
2021	4	102
2022	0	102

3) Une méthode

Avant toute décision, l'objectif est de croiser les données et de partager les analyses. Tous les acteurs (IEN, directeurs d'écoles, maires, représentants des personnels ...) sont amenés à participer aux travaux préparatoires selon un calendrier précis :

- Disposer d'une base de données la plus fiable possible sur les effectifs (novembre, décembre 2021)
- Disposer d'éléments qualitatifs et de contexte local (décembre, janvier)
- Affiner et actualiser les analyses (depuis fin janvier 2022)

Chaque situation d'école est examinée attentivement sur la base de la pluralité des critères suivants :

- Spécificités : élèves à besoins particuliers, présence d'une ULIS, présence d'une UPE2A, école en milieu rural, organisation pédagogique, locaux, ressources humaines, équipements...
- Besoins globaux de l'école,
- Évolution démographique et leur impact,
- Autres éléments : problématique des territoires, transports, impact de la politique nationale

4) Des priorités pour le département

- La politique nationale :

- La scolarisation des enfants de grande section (GS), CP et CE1 dans des classes de 24 élèves au maximum partout où cela est possible (hors Education prioritaire) .
- La poursuite du dispositif 100% réussite (CP et CE1 allégés dans les écoles de l'Education prioritaire).
- La poursuite du dispositif 100% réussite dans les classes de GS en REP et REP +
- L'évolution réglementaire annoncée des décharges des directeurs d'école.

- Les orientations départementales :

- Le travail sur le réseau scolaire et l'organisation des écoles en lien avec les élus
- Le renforcement de la brigade départementale de remplacement afin de conforter la formation continue des personnels.
- La mobilisation d'un poste de directeur référent.
- L'accompagnement des élèves en situation de handicap

5) Les effectifs d'élèves du 1^{er} degré public:

effectifs d'élèves du premier degré (enseignement public)			
rentrée	effectifs d'élèves	évolution (N/ N-1)	solde cumulé depuis 2015
2015	30253	0	30253
2016	29944	-309	-309
2017	29703	-241	-550
2018	29397	-306	-856
2019	28975	-422	-1278
2020	28372	-603	-1881
2021	27851	-521	-2402
prévisions 2022	27283	-568	-2970

La répartition des élèves : maternelle / élémentaire

	Constat 2019	Constat 2020	Ecart constat R2020 - constat R2019	Prévisions R2021	Constat R2021	Ecart Prévisions R21 - constat R21	Prévisions R2022	Ecart prévisions R22 - constat R21
Maternelles	10335	9961	-374	9675	9725	50	9535	-190
<i>dont TPS</i>	201	135	-66	150	170	20	166	-4
Élémentaires	18640	18411	-229	18305	18126	-179	17748	-378
Total	28975	28372	-603	27980	27851	-129	27283	-568

	Evolution des effectifs d'élèves en pré élémentaire						
	2016/17	2017/18	2018/19	2019/2020	2020/2021	2021/2022	pr 2022/2023
2 ans	238	265	183	201	135	170	166
3 ans	3 438	3 380	3 328	3 123	3 084	3 044	3 125
4 ans	3 665	3 546	3 484	3 456	3 214	3 187	3 130
5 ans	3 684	3 668	3 575	3 479	3 456	3 240	3 109
6 ans & +	48	57	81	76	72	84	70
total	11 073	10 916	10 651	10 335	9 961	9 725	9 600

La répartition des élèves dans les écoles et les classes (constat R 2021) :

	Nbre écoles	%	Classes	%	Élèves	%	E/C moyen
Maternelles	70	27,78%	290	22,76%	6445	23,14%	22,22
Élémentaires	90	35,71%	586	46,00%	12720	45,67%	21,71
Primaires	92	36,51%	398	31,24%	8686	31,19%	21,82
Total	252	100,00%	1274	100,00%	27851	100,00%	21,86

L'évolution des taux d'encadrement :

Le P/E : nombre d'enseignant pour 100 élèves

taux d'encadrement P/E		
rentrée	P/E HV	évolution n/n-1
2015	5,04	
2016	5,14	0,1
2017	5,24	0,1
2018	5,35	0,11
2019	5,46	0,11
2020	5,63	0,17
2021	5,7	0,07

Le E/C : nombre d'élèves par classe

Rentrée 2021	Préélémentaire			Élémentaire		
	Effectifs	Classes	E/C	Effectifs	Classes	E/C
Education prioritaire	1237	68	18,19	1885	120	15,71
Limoges hors EP	2040	88	23,18	3676	163	22,55
Communes limitrophes de Limoges	1974	78	25,31	3835	163	23,53
Hors Limoges et communes limitrophes	4474	180	24,86	8730	414	21,09
Total	9725	414	23,49	18126	860	21,08

Le E/C moyen national est de 21.8 à la rentrée 2021.

Propositions pour la rentrée 2022 :

A- Situations d'écoles à examiner en retrait d'emploi

E.M.PU Jean Marie Paroutaud LIMOGES (2 classes – fermeture de l'école)
E.E.PU AIXE-SUR-VIENNE
E.E.PU Les Rochettes BELLAC
E.E.PU Jules Ferry LIMOGES
E.E.PU La Monnaie LIMOGES (2 classes – fermeture de l'école)
E.P.PU Victor Hugo LIMOGES
E.P.PU Edouard Herriot LIMOGES
E.P.PU Descartes LIMOGES
E.E.PU Le Vigenal LIMOGES (-1 classe dédoublée)
E.E.PU Marcel Madoumier LIMOGES (-1 classe dédoublée)
E.E.PU René Blanchot LIMOGES (-1 classe dédoublée)
E.P.PU SAINT-JOUVENT
RPI JANAILHAC / SAINT-JEAN-LIGOURE / SAINT-PRIEST-LIGOURE
RPI SAINT-BONNET-BRIANCE / SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE

B – Situations d'écoles à examiner en création d'emploi :

E.M.PU Dolto COUZEIX
E.M.PU Jacques Prévert FEYTIAT
E.E.PU Jacques Brel LIMOGES
E.E.PU Gérard Philipe LIMOGES (+1 classe dédoublée)

Et ouvertures de classes de GS dans les écoles en REP (sous réserve de la disponibilité de locaux)

E.M.PU Les Homérides LIMOGES
E.M.PU Cognac LIMOGES
E.M.PU Jean Montalat LIMOGES

C- Postes spécifiques :

Dispositif ULIS : L'an dernier, le département a souhaité déplacer le dispositif ULIS implanté sur l'école de PAGEAS, afin de favoriser l'inclusion des élèves dans des classes au plus près de leur tranche d'âge.

Il a été prévu de réaliser cette opération en deux temps :

Rentrée 2021, implantation du nouveau dispositif ULIS au sein de l'école élémentaire de NEXON.

Rentrée 2022, fermeture du dispositif ULIS rattaché à l'école de Pageas.

Projet d'ouverture d'une unité externalisée implantée en école, en lien avec l'ITEP Suzanne Léger.

D- Décharges de direction.

A la rentrée 2022, et pour la deuxième année consécutive, les décharges de direction seront renforcées et uniformisées entre les écoles maternelles et élémentaires :

écoles maternelles			
CLASSES	EM R21	EM R22	EMA
1	6j	6j	50%
2	12j	12j	50%
3	12j	12j	50%
4	25%	25%	50%
5	25%	25%	100%
6	25%	33%	100%
7	25%	33%	100%
8	33%	33%	100%
9	50%	50%	100%
10	50%	50%	100%
11	50%	50%	100%
12	50%	100%	100%
13	100%	100%	100%
14 et plus	100%	100%	100%

Ecoles élémentaires ou primaires			
CLASSES	R2021	EE EP R22	EEA R
1	6j	6j	50%
2	12j	12j	50%
3	12j	12j	50%
4	25%	25%	50%
5	25%	25%	100%
6	25%	33%	100%
7	25%	33%	100%
8	33%	33%	100%
9	50%	50%	100%
10	50%	50%	100%
11	50%	50%	100%
12	50%	100%	100%
13	75%	100%	100%
14 et +	100%	100%	100%

Cette évolution engendre la mobilisation de 4 ETP supplémentaires.

E- Poste de directeur référent

Pérennisation d'un poste de directeur référent rattaché à la DSDEN.

F- Moyens de remplacement

Création de trois postes de brigade départementale

G- Moyens d'ajustement pour les classes :

Un emploi est réservé aux phases d'ajustement ultérieures

H- La restructuration des réseaux et des écoles

Primarisation de l'école Maurice Ravel à Saint-Yrieix : Regroupement de l'école maternelle Maurice Ravel et de l'école élémentaire Maurice Ravel en une école primaire, avec une direction unique.

RPI regroupant les communes de Sauviat-sur-Vige et Moissannes (pour information)

Fusion des deux écoles élémentaires de Panazol

Primarisation des écoles de Bellevue-Naugeat à Limoges